

ELECTION DU PREMIER ADJOINT

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, et sous la présidence de M. Nicolas DUPONT-AIGNAN
 élu Maire, à l'élection du 1er Adjoint.

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	35
A DÉDUIRE : bulletins litigieux énumérés aux articles L 65 et L 66 du Code électoral (1) Bulletins Blancs	7
RESTE, pour le nombre des suffrages exprimés	28
Majorité absolue (2)	15

Ont obtenu	M. <u>Nicole LAMOTH</u> (3) <u>Vingt huit</u> voix (4) <u>28</u> .
	M. voix (.) .
	M. voix (.) .
	M. voix (.) .
	M. voix (.) .
	M. voix (.) .
	M. voix (.) .

M. (5) Nicole LAMOTH ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé Adjoint et a été immédiatement installé.

DEUXIÈME TOUR DE SCRUTIN (6)

Le second tour de scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	
A DÉDUIRE : bulletins litigieux énumérés aux articles L 65 et L 66 du Code électoral (1)	
RESTE, pour le nombre des suffrages exprimés	
Majorité absolue (2)	

Ont obtenu	M. (3) voix (4) (.) .
	M. voix (.) .
	M. voix (.) .
	M. voix (.) .
	M. voix (.) .
	M. voix (.) .
	M. voix (.) .

M. (5) ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Adjoint et a été immédiatement installé.

TROISIÈME TOUR DE SCRUTIN (7)

Le troisième tour de scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	
A DÉDUIRE : bulletins litigieux énumérés aux articles L 65 et L 66 du Code électoral (1)	
RESTE, pour le nombre des suffrages exprimés	

Ont obtenu	M. (3) voix (4) (.) .
	M. voix (.) .
	M. voix (.) .
	M. voix (.) .
	M. voix (.) .
	M. voix (.) .
	M. voix (.) .

M. ayant obtenu la majorité légale, a été proclamé Adjoint et a été immédiatement installé.